

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE POLICE NORD VAUDOIS

Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes,
Method, Montcherand, Orbe, Pomy, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes,
Yverdon-les-Bains

DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance du 25 septembre 2019

En application de l'art. 112 de la Loi cantonale sur l'Exercice des Droits Politiques, le bureau du Conseil intercommunal porte à la connaissance des citoyennes et citoyens des Communes concernées, que celui-ci a :

**1) Accepté à l'unanimité le budget 2020, présenté par l'extrait du
Compte 611.**

Cet objet peut être porteur d'un droit de référendum dans les 10 jours qui suivent la présente publication, dans les formes prescrites aux articles 108 – 110 et 114 de la LEDP – RSV 160.01.

Les électeurs peuvent obtenir le préavis ainsi que les textes de ces décisions sur le site internet de la Police Nord vaudois.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal de l'Association Police Nord vaudois.

Le Président


Stéphane Baudat



La Secrétaire


Marie-Louise Miéville